

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL

Ressources humaines **Bienvenue à Sabine Schaller**



Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à Sabine Schaller qui a débuté son emploi le 1er novembre 2025 au sein de la Municipalité en tant que responsable des ressources humaines, à 80%.

Il se réjouit de collaborer avec elle et lui souhaite plein succès et beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions. (cm)

Mesures hivernales : rappel

Un automobiliste averti en vaut deux ! Il s'agit par conséquent de prendre note que les mesures hivernales sont entrées en vigueur le 1er novembre prochain.

Depuis cette date, le stationnement de véhicules est interdit sur tout le territoire communal jusqu'au 15 mars 2025, de 03h00 à 07h00. Pendant cette plage horaire, le Service des travaux publics procède au déneigement de la chaussée de manière à ce que, dès le matin, la plupart des rues de notre cité soient accessibles.

Il est primordial que ces consignes soient appliquées. Seul leur respect permet d'assurer un déneigement optimal et rapide. Un seul véhicule immobilisé peut parfois perturber le travail dans une rue entière, souvent avec des effets sur plusieurs jours en cas de chutes de neige continues.

Ainsi qu'il est d'usage, la Place des Abattoirs, l'Esplanade des Collèges et la place située au nord des halles de gymnastique sont à disposition des automobilistes. La Place des Abattoirs est disponible de 16h00 à 09h00 et l'Esplanade des Collèges de 16h00 à 07h30. La place au nord des halles de gymnastique, quant à elle, est disponible de 07h00 à 06h00, contre paiement.

Au surplus, une signalisation ad hoc sera mise en place en cas de fortes chutes de neige, afin que ces parkings puissent être déneigés efficacement. Le cas échéant, merci de respecter les consignes. Il est important que ces places soient libérées aux heures indiquées de manière à permettre leur déneigement. De plus, l'Esplanade des Collèges est réservée en journée à l'usage exclusif des écoliers et des étudiants.

Les contrevenants à ces directives seront amendés par la police administrative, conformément à la législation en vigueur. (cm)

Ramassage du papier

Ce samedi 8 novembre en matinée, les jeunes footballeurs du Team Vallon sillonneront les rues de Saint-Imier pour le traditionnel ramassage du vieux papier (papier uniquement).

La population est invitée à déposer, avant 7h00, sur le trottoir devant leur maison, les paquets de vieux papiers attachés avec une ficelle.

La Municipalité de Saint-Imier remercie chacune et chacun de l'attention portée à ces informations et de l'effort consenti pour trier et valoriser les matières. (cm)

Réparation provisoire de la station transformatrice de la Baillive suite à une panne

Après plusieurs alertes, la station transformatrice située à la Baillive (est des Pontins) a connu une panne importante samedi 1^{er} novembre au matin. Les monteurs électriciens des Services techniques sont intervenus pour raccorder une génératrice de secours et rétablir l'alimentation électrique. Les délais de livraison d'un nouveau transformateur étant de plusieurs mois, un équipement de réserve a été installé provisoirement le mardi 4 novembre et connecté au réseau afin de sécuriser l'alimentation.

Il convient également de mentionner que le projet de remplacement de ce transformateur et la dépense pour le financer avaient été acceptés par le Conseil municipal lors de sa séance du 28 octobre 2025.

Le Conseil municipal remercie les monteurs des Services techniques pour leur disponibilité et leur professionnalisme ainsi que la société des Forces électriques de la Goule pour son soutien logistique. (cm)



Mairie

Nouvelle permanence le 13 novembre

Corentin Jeanneret, maire de la Municipalité de Saint-Imier, tient une nouvelle permanence le 13 novembre prochain. Il s'agira de la dixième de l'année.

Comme à l'accoutumée, elle aura lieu de 14h00 à 17h00 dans les locaux de l'administration communale, sans avoir besoin de prendre rendez-vous au préalable. Cette permanence offre l'opportunité d'échanger avec Corentin Jeanneret, de lui poser des questions ou de partager ses préoccupations en lien avec la commune. (cm)

Représentations du Conseil municipal

Le 7 novembre, Samuel da Silva participera à la cérémonie de remise des diplômes en soins infirmiers du ceff SANTE-SOCIAL à Tramelan.

Le 10 novembre, Gisèle Tharin se rendra aux Etats généraux de l'industrie, organisés par la CEP Grand Chasseral, à Tramelan. (cm)

Saint-Imier, le 4 novembre 2025